



Vucherens, le 12/10/2018

Le Conseil communal s'est réuni le mardi 9 octobre 2018.

Lors de cette séance, le Conseil communal a :

- 1) * Adopté le **préavis 05/2018** : Demande de crédit de **CHF 130'000.-** pour la transformation et l'aménagement de la classe Nord du collège et de l'annexe, pour y transférer les bureaux de l'administration communale ;

- 2) * Adopté le **préavis 06/2018** : Demande d'approbation d'un amendement *a posteriori* au budget 2018, d'un montant de **CHF 25'000.-** pour la réfection en urgence du chemin du réservoir.

Pour le Conseil communal

Luc-Olivier Bünzli
Président



Véronique Schrago
Secrétaire

**Selon l'article 107 de la LEDP (Loi sur l'exercice des droits politiques), cette décision peut faire l'objet d'un référendum. La demande de référendum doit être déposée dans les 20 jours qui suivent l'affichage de la décision*